

BRÈVES ÉCONOMIQUES PROCHE-ORIENT, IRAK, IRAN

N° 34 – du 19 septembre au 26 septembre 2024

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE RÉGIONAL DE BEYROUTH
EN COLLABORATION AVEC LES SERVICES ÉCONOMIQUES DE LA CIRCONSCRIPTION
(AMMAN, BAGDAD, JÉRUSALEM, LE CAIRE, TÉHÉRAN, TEL-AVIV)

ZOOM : JORDANIE - CONTRIBUTION DE L'INDUSTRIE TEXTILE À L'ÉCONOMIE DU ROYAUME

Le développement du secteur textile en Jordanie remonte au traité de libre-échange signé en 1996 avec les Etats-Unis. La même année, en vue de promouvoir la paix pour la région, le Congrès a annoncé la création des Qualifying Industrial Zone (QIZ) en Jordanie, des zones franches industrielles dont la production est destinée à être exportée vers les États-Unis en étant exonérée de droits de douane. Toutefois, pour pouvoir bénéficier de cette exemption, 11,7 % de la valeur estimée du produit doit provenir d'intrants jordaniens, 8 % d'Israël, et les 15,3 % restants d'une combinaison d'intrants en provenance des QIZ, d'Israël, des Etats-Unis, de la Cisjordanie et/ou de Gaza.

LE CHIFFRE À RETENIR

2,4%

CONTRIBUTION DU SECTEUR
AU PIB EN 2023

Le textile est ainsi devenu le 1^{er} poste d'exportations jordaniennes. En 2023, les exportations de textiles représentaient 17,2 % des exportations nationales totales pour un montant de 1,4 Md JOD (2 Mds USD), en hausse de +28,2 % par rapport à 2016, où elles avaient atteint 1,1 Md JOD (1,55 Md USD). 78 % des exportations étaient à destination des Etats-Unis. Le Canada (50 M JOD / 63 M USD) et le Royaume-Uni (38 M JOD / 48 M USD) étaient respectivement les deuxième et troisième pays de destination des exportations de textile.

Le Royaume peine cependant à sortir d'un modèle qui contribue peu à son économie. En 2023, l'industrie du textile représentait 10 % de la production manufacturière. Pour autant, avec une valeur ajoutée de 1,2 Md USD, le secteur ne contribuait qu'à hauteur de 2,4 % au PIB. Les coûts de production, notamment, sont particulièrement élevés. Les matières premières, qui représentent 60 % du coût total de production, sont importées et ne bénéficient pas d'exonérations de droits de douane et de taxes en Jordanie. Selon le Jordan Strategy Forum, la fiscalité qui pèse sur les matières premières diminuerait la contribution du secteur au PIB de 60 M USD (soit de -0,05 %), réduirait les opportunités d'emplois pour les jordaniens (de l'ordre de 4 000 emplois) et serait responsable d'une perte d'investissements de l'ordre de -15 %.

L'industrie repose en outre sur une main d'œuvre étrangère (70 % des employés du secteur) et majoritairement féminine (67,3 % des employés) dans un contexte où le taux chômage est élevé (21,9 % en moyenne en 2023) et où le taux de participation des femmes au marché du travail pointe à 14%. Pour dynamiser l'emploi local, le gouvernement a mis en place en 2017 des incitations (mise à disposition de terrains, exemption de loyers, subventions à l'emploi de personnels jordaniens et à la mobilité, contribution pour la sécurité sociale des employés) à la création « d'unités satellites » en dehors des QIZ, plus proches des villes. La part des employés jordaniens dans le secteur est ainsi passée de 17 % en 2010 à 30 % en 2023.

En 2022, le gouvernement jordanien a placé le secteur au rang d'industrie à haut potentiel dans sa Vision de Modernisation Économique, avec pour objectifs, d'ici 2033, de multiplier par 3 ou 4 les exportations et de créer 149 000 emplois pour des jordaniens. Il entend également développer la production de matières premières sur le territoire national et mettre en place des formations professionnelles pour renforcer les compétences de la main d'œuvre jordanienne.

Service Économique d'Amman

ÉGYPTE

1. DÉPLACEMENT DU MINISTRE DES FINANCES À LONDRES

Le Ministre des Finances égyptien, Ahmed Kouchouk, s'est rendu à Londres pour rencontrer plus de [200 investisseurs](#) de grandes institutions financières (BERD, PwC, HSBC, AIIB, etc.). Il a présenté les dernières réformes économiques du gouvernement et la stratégie de réduction de la dette publique. Dans ce cadre, il a exposé la stratégie de dette à moyen terme de l'Égypte, incluant la diversification des instruments d'endettement et l'exploration de financements verts et durables, notamment par l'émission d'obligations vertes et de sukuk. Le Ministre a mis en avant les opportunités d'investissement en Égypte, particulièrement dans les secteurs clés de l'automobile et du tourisme, soulignant le rôle crucial du secteur privé dans la relance économique. Il a également présenté le nouveau paquet d'incitations fiscales du gouvernement visant à élargir l'assiette fiscale et à attirer les investisseurs (simplification des procédures, plafonnement des pénalités de retard, etc.).

2. INVESTISSEMENT DE 450 M€ DANS LE PORT DE DEKHEILA

Le consortium égyptien, composé de Mediterraneo Egypt, Latt Trading and Shipping, Elswedy et la Holding Company for Maritime and Land Transport, a signé le [23 septembre](#) un contrat avec l'Autorité Générale du Port d'Alexandrie pour la construction et l'exploitation d'une zone logistique et de stockage à Dekheila, au sein du Grand Port d'Alexandrie. Ce projet, estimé à 450 M EUR, vise notamment à augmenter la capacité de stockage du terminal céréalier de 7 M de tonnes. Cet investissement s'inscrit dans le cadre du plan de développement du Grand Port d'Alexandrie, dont l'objectif est de créer un hub logistique et d'élever la capacité totale à 120 millions de tonnes de marchandises par an. Bien que l'extension de Dekheila soit attendue depuis août 2023, l'infrastructure a vu ses performances opérationnelles se dégrader, se classant 341^{ème} dans l'indice de performance des ports de la Banque Mondiale en 2023, marquant une chute de 169 places par rapport à l'année précédente.

IRAK

1. LANCEMENT D'UNE FEUILLE DE ROUTE POUR LA FINANCE DURABLE

Le Gouverneur de la Banque Centrale, Ali Mohsen Al-Alaq, a dévoilé le 23 septembre une [feuille de route](#)

visant à renforcer la soutenabilité du secteur bancaire irakien. Cette initiative comprend un guide sur les normes environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) que les banques irakiennes devront intégrer dans leurs stratégies commerciales et leurs décisions d'investissement. Elles seront également tenues d'établir un comité ESG au sein de leur conseil d'administration et de publier leurs engagements en la matière. L'Irak devient l'un des premiers pays de la région à mettre en œuvre un tel guide, élaboré en partenariat avec la Société Financière Internationale (SFI) et soutenu par les Pays-Bas.

2. PARTENARIAT STRATÉGIQUE ENTRE NOKIA ET ZAIN IRAQ

Les deux entreprises ont signé un accord de partenariat pour trois ans le 24 septembre. Celui-ci consiste à moderniser l'infrastructure de télécommunications de l'opérateur Zain, en particulier dans le sud de l'Irak. La multinationale finlandaise mettra au service de Zain ses nouvelles solutions technologiques à micro-ondes, ce qui devrait permettre d'augmenter la capacité du réseau. L'Irak compte environ 24 millions de souscriptions mobiles dotées d'internet (pour une population totale de 45 millions d'habitants) – ce chiffre atteignait à peine 15 millions en 2018. Zain Iraq est une joint-venture entre le groupe koweïtien Zain (76%) et le conglomérat irakien March Group (24%) dirigé par l'homme d'affaires Mohammed Ali Charchafji. Il détient environ 52% de la part du marché des télécommunications en Irak (le reste revenant à Asiacell et Korek).

3. PUBLICATION DE LA STRATÉGIE NATIONALE « ENVIRONNEMENT » POUR 2024-2030

Le gouvernement irakien, en partenariat avec le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et l'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID), a publié la [stratégie](#) visant à présenter les défis climatiques et environnementaux auxquels est confronté l'Irak et un programme d'actions stratégiques assorti de cibles et en partie chiffré. Les besoins financiers estimés dépassent 30 Mds USD, qui devront, selon les auteurs du rapport, être financés via le budget de l'État, l'aide extérieure (la stratégie mentionne le Fonds vert pour le climat et le Fonds pour l'adaptation) et des partenariats publics-privés. En 2022, dans son [Country Climate Development Report](#), la Banque Mondiale évaluait les investissements nécessaires pour faire face au changement climatique à 233 Mds USD. L'Irak est l'un des pays les plus vulnérables au changement climatique (sécheresses, tempêtes de sable). Son

modèle économique, qui repose quasi-exclusivement sur les exportations de pétrole, est par ailleurs peu adapté à long-terme pour un monde en transition énergétique.

IRAN

1. PRODUCTION DE CARBURANT À FAIBLE INDICE D'OCTANE POUR COMPENSER LA PÉNURIE

L'administration a demandé aux raffineries de produire davantage d'essence à faible indice d'octane pour compenser la pénurie: cette demande résulte d'une capacité de raffinage stagnante, de 110 à 112 Ml/j selon le président de l'association des entreprises de l'industrie du raffinage, tandis que la consommation s'établirait à 123 Ml/j. L'essence à faible indice d'octane est moins chère à produire mais plus polluante. Le président de l'association avait indiqué il y a quelques mois que l'Iran aurait importé pour 3 Mds \$ d'essence en 2023/2024 en raison de la pénurie. Pour mémoire les importations d'essence ne sont pas comptabilisées dans les statistiques douanières mais se calculent par écart entre les devises allouées par la Banque Centrale (69 Mds \$ en 2023/2024) et les chiffres douaniers d'importations (66 Mds \$ en 2024/2025).

2. LA BCI RENFORCE LES SANCTIONS CONTRE LES ACTIONNAIRES D'INSTITUTIONS DE CRÉDIT

La Banque Centrale d'Iran (BCI) a amendé sa circulaire relative à la détention d'actions des institutions de crédit, afin d'y ajouter les dispositions du 7^{ème} Plan quinquennal (cf. brèves du 19 septembre 2024) relatives au durcissement des sanctions contre les actionnaires uniques détenant plus d'actions que le seuil légal autorisé - 10 % de droit et jusqu'à 30 % sur autorisation de la Banque Centrale. Ainsi, les contrevenants s'exposent désormais aux sanctions suivantes: **(i)** impossibilité d'exercer leur droit de vote; **(ii)** perte du droit de participation à l'augmentation de capital; **(iii)** perte des dividendes et des plus-values latentes générés par les actions excédentaires. Ces actions excédentaires seront transmises au Fonds de garantie des dépôts, qui pourra les vendre en cas d'absence de régularisation après un an. En outre, la BCI pourra annuler les autorisations de détention au-delà de 10 % du capital, au cas par cas sur décision de son conseil disciplinaire.

3. ALLOCATION DE 33 MDS\$ DE LA BCI AUX IMPORTATEURS AU 1^{ER} SEMESTRE 2024/2025

La Banque Centrale d'Iran (BCI) a communiqué ses chiffres d'allocations de devises étrangères aux

importateurs sur les six premiers mois de l'année 1403 (2024/2025). La répartition des 33 Mds \$ ainsi alloués par secteurs est la suivante: biens commerciaux et de négoce (54 %); importations compensant les exportations (22 %); produits de première nécessité et médicaments (22 %); services (2 %). Pour rappel, l'un des objectifs du ministère de l'économie et des finances est de démanteler progressivement le dispositif de taux de change multiple initialement destiné à favoriser l'importation de produits de première nécessité.

ISRAËL

1. MESURES DU MINISTÈRE DES FINANCES POUR RÉDUIRE LE DÉFICIT PUBLIC

Le 23 septembre, le Ministère des finances a dévoilé plusieurs mesures destinées à générer des économies de 35 à 40 Mds ILS (8,5 à 10 Mds EUR) en 2025, afin de ramener le déficit public à 4%:

- (i)** Imposition des intérêts et bénéfices accumulés au sein des fonds d'épargne (*Keren Ishtalmout*) à partir du 1^{er} janvier 2025;
- (ii)** Maintien du taux d'exonération fiscale sur les pensions imposables à 52 %;
- (iii)** Mise en place d'une taxe de 2% sur les bénéfices non distribués par les sociétés holding au-delà d'un certain montant;
- (iv)** Réduction des avantages fiscaux sur les véhicules électriques et mise en place d'une taxe à l'achat supplémentaire pour les véhicules les plus polluants à partir de 2025;
- (v)** Gel de la révision des tranches d'imposition jusqu'en 2027;
- (vi)** Mise en place d'une surtaxe qui s'appliquera aux ménages dont les revenus annuels sont supérieurs à 721 560 NIS; ils s'acquitteront désormais d'une surtaxe de 5 % au lieu de 3%. Le revenu annuel ne comprend pas les revenus du travail ou de l'entreprise, mais plutôt les revenus de l'immobilier, les plus-values, les intérêts et les dividendes;
- (vii)** Annulation de l'exonération de la TVA dont bénéficient les touristes étrangers pour les services hôteliers.

2. EXTENSION DES MORATOIRES DE CRÉDIT POUR LES MÉNAGES TOUCHÉS PAR LES DOMMAGES DE GUERRE

La Banque Centrale a étendu le 22 septembre jusqu'à fin 2024 ses mesures d'appui aux débiteurs bancaires (moratoires de crédit) dans la zone autour de Gaza ou dans le nord d'Israël (les clémences

offertes dans le cadre du programme seront toutefois désormais accordées aux seules personnes qui vivent ou possèdent une entreprise située dans une bande de 7 km le long de la bande de Gaza, au lieu de 30 km précédemment). D'après les données de la BOI, depuis le début de la guerre, 460 000 prêts d'une valeur totale de 9 Mds ILS ont été reportés, dont 73% avaient été contractés par des ménages.

3. ÉTAT DES LIEUX DU SECTEUR DE LA TECH ET DE L'INNOVATION DEPUIS LE DÉBUT DE LA GUERRE

L'Agence publique de l'innovation a publié un état des lieux du secteur de la tech et de l'innovation depuis le début de la guerre. Elle note que, si l'emploi et la part du secteur dans le PIB se sont maintenus, cette stabilité prévaut depuis fin 2022 et marque donc surtout une stagnation du secteur après des décennies de forte contribution au dynamisme de l'économie locale. Cependant, lors de la dernière enquête de l'agence (juillet), la part des entreprises du secteur prévoyant d'embaucher (23%) était sensiblement supérieure à celle de juillet 2023 (10%). Les levées de fonds réalisées depuis le 7 octobre (9 Mds USD) sont pour leur part similaires à celles des années précédentes sur la même période (à destination notamment des activités de cybersécurité qui représentent 35% du total).

JORDANIE

1. LA BCJ BAISSA SON TAUX DIRECTEUR DE 50 PB

La Banque Centrale de Jordanie (BCJ) a annoncé une baisse des taux d'intérêts de ses instruments de politique monétaire de 50 points de base à compter du 22 septembre 2024. Le taux directeur est ainsi désormais de 7 %. Cette décision fait suite à la diminution par la FED de ses taux d'intérêts, de 50 points de base également, intervenue le 18 septembre. Pour rappel, le taux directeur de la BCJ était resté depuis le début de l'année fixé à 7,5 %, après 4 augmentations successives de 25 points de base intervenues en février, mars, mai et juillet 2023.

2. AMÉLIORATION DE L'INDICE « E-GOVERNEMENT DEVELOPMENT 2024 »

Selon l'organisation des Nations-Unies pour l'économie et les affaires sociales (UNDESA), le score de la Jordanie à l'indice *E-Government Development* 2024 a atteint 0,6849, contre 0,6081 en 2022. La Jordanie se situe au 89^{ème} rang sur 193 pays et gagne 11 places par rapport à l'année précédente (100^{ème} rang en 2022). Le royaume a notamment progressé dans deux des trois piliers de l'indice : les services en ligne (0,7591, contre 0,6594 en 2022) et les

infrastructures de télécommunication (0,6499, contre 0,4681 en 2022). Son score a toutefois diminué pour le pilier capital humain (0,6458, contre 0,6967 en 2022).

LIBAN

1. OCTROI D'INDEMNITÉS EXCEPTIONNELLES AU PERSONNEL ACTIF ET RETRAITÉ DE LA FONCTION PUBLIQUE

Le gouvernement a approuvé l'octroi d'indemnités exceptionnelles pour les employés du secteur public qu'ils soient civils ou militaires, actifs ou retraités, en attente d'une revalorisation de la grille de la fonction publique. Pour le mois d'octobre, les agents recevront une indemnité mensuelle temporaire équivalente à deux fois le salaire de base ou la pension de retraite (x3), puis en novembre une indemnité équivalente à trois fois leur salaire ou pension (x4) et ensuite en décembre une indemnité équivalente à quatre fois leur salaire ou leur pension (x5). En plus de cela, les employés recevront également une aide financière forfaitaire de 10 M LBP (soit 111 USD) pour le mois de septembre, puis une deuxième aide forfaitaire de 10M LBP en décembre.

Cette décision intervient suite à une mobilisation sociale, particulièrement des vétérans de l'armée libanaise. Les fonctionnaires actifs et retraités ont lourdement souffert de la dépréciation de la LBP qui a perdu 98% de sa valeur depuis 2019. Ces mesures temporaires, très attendues, ne sont toutefois pas suffisantes pour leur permettre de recouvrir leur pouvoir d'achat d'avant crise.

TERRITOIRES PALESTINIENS

1. OBSTACLES AUX MOUVEMENTS DES BIENS ET DES PERSONNES EN CISJORDANIE ET À JÉRUSALEM EST

Selon le bureau onusien de coordination des affaires humanitaires (OCHA), le nombre d'obstacles aux mouvements des biens et de personnes recensés actuellement s'élèverait à 793. Ces obstacles peuvent être des check-points permanents ou temporaires, des barrières sur les routes ou encore des blocs du mur de séparation. Environ 40% de ces obstacles entravent la circulation des Palestiniens d'un point à un autre au sein même de la Cisjordanie, les autres étant destinés à empêcher l'entrée sur le territoire israélien, dans les colonies ou à Jérusalem. Alors que le nombre des entraves à la circulation en Cisjordanie a fortement augmenté depuis le 7 octobre 2023 (en juin 2023, OCHA dénombrait 642 obstacles à la circulation), le secteur privé palestinien demande régulièrement des assouplissements de ces mesures qui pèsent très

sévèrement sur l'activité économique, en particulier dans les gouvernorats de Naplouse, de Hébron et de Tulkarem qui sont aujourd'hui les plus enclavés.

2. PRESSION DU TRÉSOR US POUR LE RENOUELEMENT DES CORRESPONDANCES BANCAIRES ENTRE LES BANQUES ISRAËLIENNES ET PALESTINIENNES.

En marge de l'Assemblée générale des Nations Unies, le secrétaire adjoint au Trésor américain, Wally Ademo, a exhorté le gouverneur de la Banque d'Israël à renouveler les correspondances bancaires entre les banques israéliennes et palestiniennes pour une durée minimale d'un an. Cette mesure est urgente et nécessaire afin d'éviter une crise économique en Cisjordanie, selon M. Ademo, qui "a exprimé la préoccupation des États-Unis face aux menaces proférées par certains membres du gouvernement israélien" et a insisté sur le fait que la sécurité d'Israël et de la région dépendait directement de ces relations bancaires. La rupture de ces correspondances entraînerait le développement de l'économie informelle. Cette déclaration intervient alors que lesdites lettres de confort doivent expirer le 31 octobre 2024 et qu'il existe de nouveau un risque de non-renouvellement

de celles-ci par le ministre israélien des finances, Bezalel Smotrich.

3. LA PMA RASSURE LE SECTEUR PRIVÉ ET BANCAIRE

L'Autorité Monétaire palestinienne (PMA) a réaffirmé ce mardi 24 septembre que les fonds des épargnants et des entreprises placés dans les banques opérant en Palestine sont en sécurité, en vertu de la confiance et du professionnalisme de ces banques, et malgré les menaces sur les lettres de confort israéliennes. « Le système bancaire est solide et le volume des dépôts a augmenté en l'espace d'un an », a déclaré le vice-gouverneur de la PMA, notant qu'à la fin du mois d'août dernier, il représentait environ 18 Mds USD d'actifs, soit une augmentation de 2% par rapport au mois de juillet dernier et de 6,67% par rapport au mois d'août 2023. La PMA avait également souligné dans une déclaration précédente, se préparer à des scénarios permettant de continuer à alimenter l'économie palestinienne en liquidités, en dollars ou dans toute autre devise, en lien avec des banques internationales, si les correspondances bancaires avec Israël venaient à être suspendues.

PRINCIPAUX INDICATEURS DES PAYS DE LA ZONE

	SOURCE	ÉGYPTE	IRAK	IRAN	ISRAËL	JORDANIE	LIBAN	PALESTINE	SYRIE
POPULATION - 2023 (MILLION)	FMI / WEO	106	43	87	9,8	10,3	5,4	5,5	23
PIB (Mds USD) - 2023	FMI / WEO	394	255	366	522	51	18	17	8
PIB / HAB. (USD) - 2023	FMI / WEO	3728	5884	4234	53233	4946	3315	3177	353
CROISSANCE PIB RÉEL (%) - 2023	FMI / WEO	3,8	-2,7	3,0	1,5	2,6	0,5	-7,4	-1,5
SOLDE BUDGÉTAIRE (% PIB) - 2023	FMI / WEO	-6,0	-7,7	-5,5	-4,2	-5,2	0	-3,9	-8,0
DETTE PUBLIQUE (% PIB) - 2023	FMI / WEO	96	49	31	62	114	280	63	n/a
RATING COFACE	COFACE	C	E	E	A3	C	D	n/a	n/a
INFLATION MENSUELLE EN G.A. (%)	Statistiques officielles	28,1	4,0	30,9	3,0	1,8	35	6	n/a
PMI	Statistiques officielles	49,6	n/a	39,6	47,4	n/a	48	n/a	n/a
EXPORTATIONS FRANÇAISES (M€) 2023	Douanes françaises	1742	331	282	1803	339	362	17	22
IMPORTATIONS FRANÇAISES (M€) 2023	Douanes françaises	1117	1655	41	1471	47	98	4	5

* = DONNÉES BANQUE MONDIALE

AGENCE DE NOTATION COFACE - ESTIMATION DU RISQUE DE CRÉDIT MOYEN DES ENTREPRISES D'UN PAYS
A1 TRÈS FAIBLE / A2 PEU ÉLEVÉ / A3 SATISFAISANT / B ASSEZ ÉLEVÉ / C ÉLEVÉ / D TRÈS ÉLEVÉ / E EXTRÊME

LA DIRECTION GÉNÉRALE DU TRÉSOR EST PRÉSENTE DANS PLUS DE 100 PAYS À TRAVERS SES SERVICES ÉCONOMIQUES

POUR EN SAVOIR PLUS SUR SES MISSIONS ET SES IMPLANTATIONS : www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international

RESPONSABLE DE LA PUBLICATION : SERVICE ÉCONOMIQUE RÉGIONAL DE BEYROUTH

RÉDACTION : SERVICE ÉCONOMIQUE RÉGIONAL DE BEYROUTH

POUR VOUS ABONNER : beyrouth@dgtresor.gouv.fr